

TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT DE TROIS (3) CABINETS POUR L'APPUI A LA STRUCTURATION DE 300 PME PAR LOT DE 100 EN VUE D'AMELIORER LEUR ACCES AU FINANCEMENT

AMI N° 3 PARA 2022



Mars 2022

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Erreur ! Signet non défini.
II.	OBJECTIFS	Erreur ! Signet non défini.
III.	RESULTATS ATTENDUS	Erreur ! Signet non défini.
IV.	ACTIVITES DU PROJET	5
V.	LA DUREE DE LA MISSION.....	6
VI.	QUALIFICATION ET EXPERIENCES DU CONSULTANT	7
VI.	COMPOSITION DE L'OFFRE DE PRESTATION.....	Erreur ! Signet non défini.
VII.	DEPOT DES OFFRES.....	Erreur ! Signet non défini.
VIII.	DEPOT DES OFFRES.....	8
IX.	MODE DE PASSATION.....	9

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Covid-19 est à l'origine d'une crise sanitaire majeure qui a conduit au ralentissement des activités économiques dans de nombreux pays, entraînant un effondrement des fondements du tissu économique.

L'Afrique, au-delà du lourd impact économique immédiat induit par la désorganisation des chaînes de valeurs mondiales, pourrait être exposée à des risques latents en matière de sécurité alimentaire. En Côte d'Ivoire, l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 est selon le gouvernement, déjà perceptible sur l'économie nationale qui connaît une baisse d'activité. De nombreux secteurs clés de l'économie nationale sont touchés, notamment, les exportations en particulier agricoles, les importations, les BTP, le Tourisme, le Commerce, l'Hôtellerie, la Restauration et le Transport. Selon les prévisions gouvernementales, la croissance économique estimée à 7,2% pour l'année 2020 serait réduite de moitié et s'établirait à 3,6%, dans l'hypothèse d'une maîtrise de la pandémie à fin juin 2020.

C'est pourquoi, le gouvernement a adopté, le 31 mars 2020 un plan pour atténuer l'impact de la pandémie sur les populations et les acteurs économiques du secteur privé notamment des secteurs formels et informels. Ce plan se décline en trois principaux axes à savoir, (i) les mesures de soutien aux entreprises, (ii) les mesures d'appui à l'économie et (iii) les mesures sociales en faveur des populations. Au titre des mesures de soutien aux entreprises, à court terme, elles visent à maintenir l'activité économique, à soulager leur trésorerie et à préserver l'emploi, dans cette situation de force majeure.

Ce plan d'urgence de Soutien économique, social et humanitaire prévoit, entre autre la mise en place d'un Fonds de Soutien économique aux PME (FSPME) avec une dotation de 150 milliards de FCFA pour aider les PME à préserver les emplois et leurs outils de gestion ainsi qu'à relancer leurs activités.

Dans le dispositif mis en place pour l'opérationnalisation du Fonds de Soutien aux PME (FSPME) dans le cadre de la riposte à la crise de la COVID-19, le Ministère de la Promotion des PME a désigné l'Agence Côte d'Ivoire PME pour assurer le Secrétariat Exécutif chargé d'instruire et analyser les demandes des PME.

Toutefois, il ressort de l'analyse de la mise en œuvre du FSPME que de nombreuses PME n'ont pu accéder au financement pour les principales raisons qui sont notamment :

- La formalisation non achevée de certaines entreprises (fiscale et sociale)
- Les documents comptables et financiers incomplets (Bilan et compte de résultat des trois derniers exercices)
- Le manque de ressources humaines pour le montage des dossiers de soumission (plan de continuité, compte d'exploitation prévisionnelle, etc.)

A l'analyse, ces chiffres mettent à nu la réalité des PME ivoiriennes qui ont un faible taux de formalisation, sont peu structurées et qui souffrent d'un réel défaut de capacités techniques et managériales.

Il s'avère impérieux de prendre les mesures de soutien qui tiennent compte des obstacles ponctuels mais aussi des difficultés structurelles qui si elles ne sont pas prises en compte sont susceptibles de saper les efforts présents.

Eu égard de ce qui précède, l'Agence CI PME, sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du PACIR 2, a élaboré le Projet d'Appui à la Relance des Activités des PME dans le contexte de la COVID-19 (PARA COVID-19). A terme, ce projet vise à apporter un appui à la structuration et à la résilience de 1100 PME impactées par la crise de la COVID-19.

Les présents termes de référence sont rédigés en vue de recruter trois (3) cabinets pour l'appui à la structuration et à la relance des activités de 300 PME par lot de 100

2. CONTENUS DE LA MISSION ET TACHES CLES

2.1 Contenus de la mission

Les Cabinets auront pour mission d'accompagner 300 PME par lot de 100 en vue d'améliorer leurs capacités d'accès au Fond de Soutien aux PME et aux autres mécanismes de financements.

2.2. Description des tâches

Sous l'autorité du coordonnateur principal du PARA COVID-19, les Cabinets chargés d'accompagner les 300 PME en vue d'améliorer leurs capacités d'accès au FSPME et aux autres mécanismes de financements auront pour principale tâches de :

2.2.1. Tâche 1 : Faire le diagnostic sommaire des PME en mettant en exergue les critères non remplis ;

2.2.2. Tâche 2 : Accompagner les PME pour satisfaire aux critères de soumission au FSPME ;

(Le cabinet devra intervenir auprès de certaines administrations, notamment les impôts et la CNPS pour la négociation des moratoires, le Tribunal de Commerce ou les tribunaux de 1^{ère} instance pour l'établissement de certificat de non faillite et de l'ANDE pour l'engagement de l'EIES. Les cabinets doivent faire produire l'état comparatif des chiffres d'affaires par leur expert-comptable).

2.2.3. Tâche 3 : Mettre à jour les états financiers des exercices comptables 2019 et 2020 le cas échéant

(L'expert-comptable, étant le chef de mission, il pourra certifier les états financiers pour les PME qui sont dans la mesure des possibilités)

2.2.4. Tâche 4 : Améliorer le système d'informations comptable et financière des PME bénéficiaires ;

2.2.5. Tâche 5 : Renseigner le formulaire des indicateurs de base du projet par PME assignée.

3. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET

➤ Profil et Expériences du Cabinet

Être légalement constitué (joindre la Preuve d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier) répondant au profil suivant :

- Joindre la Preuve d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) du cabinet ;
- Avoir au moins trois (3) années d'expériences confirmées et pertinentes dans le domaine de la structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de structuration et accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Justifier d'au moins une (1) expérience dans l'accompagnement à la structuration des PME en Afrique de l'Ouest.

➤ Profil du personnel du Cabinet pour la mission :

Le Cabinet proposera une équipe, non limitative, d'au moins quatre (4) membres, composée d'un (1)

- Chef de mission, Expert-comptable diplômé, ;
- Expert en accompagnement financier ;
- Comptable sénior et
- Expert en développement des entreprises.

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Chef de mission Expert-comptable	Diplôme d'expert-comptable (Bac+8) inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables d'un pays membre de l'UEMOA	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de l'organisation, et de structuration d'entité.	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et recherche de financement des organisations d'entreprises et une (1) expérience dans le domaine bancaire et financement des entreprises en tant que Chef de mission.	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Expert en accompagnement financier	Diplôme universitaire de Niveau Bac+5 minimum en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience en gestion financière ou en gestion de crédits.	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatif	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Comptable sénior	Diplôme universitaire de Niveau Bac+3 minimum en Comptabilité/DECF ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins 7 années d'expériences dans la structuration des PME et dans la prise de décision par l'analyse des informations financières.	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de structuration des PME.	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Expert en développement des entreprises	Diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en gestion ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la structuration et l'accompagnement des TPE.	Avoir réalisé au moins deux (02) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.

NB :

- 1- Le prestataire devra fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis. Le CV doit être rédigé en français et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire. Le CV doit être signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire
- 2- Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'expérience du cabinet (prouvée par des ABE) et sur les compétences/qualifications du personnel-clé (diplôme +expérience prouvée par certificat de travail). Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et comparés et les prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés.

4. DUREE DE LA MISSION

Le délai global de la prestation est de **six (6) mois soit 120 jours** à titre indicatif, hors délai d'approbation des rapports par l'Administration. La période probable du début des services est Mai 2022.

5. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt** rédigé en langue française, qui devra être transmis en trois (3) exemplaires, comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission :

L'offre technique du cabinet doit comporter les éléments suivants :

- 1- La Lettre de manifestation d'intérêt
- 2- La Présentation de la structure et de ses références ;
- 3- L'accord du groupement dument signé par les membres du groupement (en cas de groupement de cabinet)
- 4- Le pouvoir de soumissionnaire dument signé par la personne habilitée à le faire
- 5- Les Attestations de Bonne Exécution (ABE) des missions réalisées
- 6- La Fiche de projet démontrant les expériences détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger ;
- 7- Le CV détaillé de chaque personnel proposé et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire,
- 8- La Copie des diplômes du personnel (lisible) ;
- 9- La Copie des attestations ou certificats de travail afférents aux expériences énumérées dans le CV ;
- 10- L'Attestation bancaire dument signé par la banque.

NB :

- A- Le nombre de groupement de cabinets autorisé est de deux cabinets sinon rejet ;

B- Les documents doivent être rangé dans l'offre tel que présenté le TDR

C- Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- la description de la mission et les prestations exécutées ;
- le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement ;
- les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- le montant du contrat.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et déposées, au plus tard, le **mardi 05 Avril 2022 à 10 heures précise**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux (3) cabinets en vue de l'appui à la structuration de 300 PME par lot de 100 en vue d'améliorer leur accès au financement** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME **sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan)**.

L'ouverture des plis aura lieu le **mardi 05 avril 2022 à 10 heures 30 minutes** précises à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h ou à l'adresses électroniques suivantes : projectsprocurement@agencecipme.ci

6. PROCEDURES DE SELECTION

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter trois consultants (Firmes ou cabinets) par la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)**.

NB : les prestations décrites dans le présent avis sont reconductibles une fois aux mêmes conditions.

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance **n°2019-679 du 24 juillet 2019** portant Code des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire et à l'**arrêté n°112 du 8 mars 2016** portant **procédures concurrentielles simplifiées**.

Les Cabinets disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et les trois prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés par mission pour fournir une proposition technique et financière.

ANNEXE 1 : GRILLE D'EVALUATION

N°	CRITERES	NOTE
i)	Compétences/Expériences du Cabinet	40
	Justifier la Preuve d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (Les points sont accordés si l'objet du RCCM est conforme à l'objet de l'AMI)	3
	Justifier la Preuve de la déclaration Fiscale d'Existence (DFE) du cabinet (le point est accordé si le DFE joint est lisible)	2
	Justifier d'au moins trois (3) années d'expériences dans le domaine de la structuration et l'accompagnement de PME/TPE (3 pts par année d'expérience avec un plafond de 6 pts)	6
	Avoir conduit ou participé à au moins quatre (4) missions confirmées et pertinentes dans la structuration et accompagnement de PME ou de Très Petites Entreprises (5 pts par expérience avec un plafond de 20 pts)	20
	Justifier d'au moins une (1) expérience dans l'accompagnement à la structuration des PME en Afrique de l'Ouest (2 pts par expérience avec un plafond de 10 pts)	10
ii)	Compétences/Expériences du personnel du Cabinet	60
	Un (1) Chef de mission, Expert-comptable diplômé	25
	Formation et Expériences Générales	7
	Avoir un diplôme d'expert-comptable (Bac+8) inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables d'un pays membre de l'UEMOA (le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)	4
	Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de l'organisation, et de structuration d'entité (le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)	3
	Expériences Spécifiques	18
	Avoir réalisé plusieurs missions en accompagnement conseil et recherche de financement des organisations d'entreprises (2 pts par mission avec un plafond de 10 pts)	10
	Avoir une expérience avérée dans le domaine Bancaire et financement des entreprises en tant que Chef de mission ; (1 Pt par expérience avec un plafond de 5 pts)	5
	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME (1 Pt par expérience avec un plafond de 3 pts)	3
	Un (1) Expert en accompagnement financier	15
	Formation et Expériences Générales	5
	Être titulaire d'un Diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en Comptabilité / Finance ou tout autre diplôme équivalent; (le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)	2
	Avoir au moins sept (7) années d'expérience en gestion financière ou en gestion de crédits; (le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)	3
	Expériences Spécifiques	10
	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès des mécanismes classiques et/ou alternatif; (2 pts par projet avec un plafond de 8 pts)	8
	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME (1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts)	2
	Un (1) Comptable senior	10

Formation et Expériences Générales	5
Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Comptabilité/DECF ou tout autre diplôme équivalent ; (le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)	2
Avoir au moins 7 années d'expériences dans la Structuration des PME et dans la prise de décision par l'analyse des informations financières; (le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)	3
Expériences Spécifiques	5
Avoir réalisé au moins deux (02) projets de structuration des PME ; (1 pt par projet avec un plafond de 3 pts)	3
Avoir réalisé au minimum une expérience dans un poste de responsabilité de gestion de informations financières (1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts)	2
Un (1) Expert en développement des entreprises.	10
Formation et Expériences Générales	5
Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en gestion ou tout autre diplôme équivalent; (le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)	2
Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la structuration et l'accompagnement des TPE; (le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)	3
Expériences Spécifiques	5
Avoir réalisé au moins deux (02) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise; (1 pts par projet avec un plafond de 3 pts)	3
Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME (1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts);	2
Total Général	100

ANNEXE N°2 : POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme (*Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration*) donne pouvoir à (*Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui déclare avoir procuration*) pour signer tout document concernant (*Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise*) dans le cadre de l'appel d'offres (*Insérer le numéro de l'appel d'offres*) relatif à (*Insérer l'objet de l'appel d'offres*)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (*date en toutes lettres*)

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

NB : le pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigée sur papier avec entête de l'entreprise pour être valable. Les signature et cachet ne doivent pas être détachés du texte